J N Gastonguay 1 janv 1913
17 Avenue des Erables

32ème ANNEE — NOTRE-DAME DE QUEBEC, SAMEDI 27 JUILLET 1912 — No. 1

ABONNEMENTS

Canada (UN AN).... $2.00
Etats-Unis (UN AN).. $2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN).... $1.00
Etats-Unis (UN AN)... $1.25
Etranger (Union postale.
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :
Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1730

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Récit d'une guérison obtenue par une intervention spéciale du Sacré-Cœur.
A travers le libéralisme catholique.....
..Jules ROMAIN
Whisky en baisse.
Lettre de S. G. Mgr Bernard au sujet des prêtres de Sainte-Marie de Monnoir.
Le clergé et la maçonnerie.....L. H.
Sept nouvelles Caisses Populaires.
O'Connell fut franc-maçon.....H. T.
32ième année.
Les persiflages du " Pays ".....JUSTIN
Le *Canada* et Anatole France.—Objection et réponse à propos des buvettes. — Graindorge s'enferre. — Jean-Jacques Rousseau jugé par Louis Veuillot. — Dans les filets des impérialistes. — La vérité sur le Canadien français.
En Passant : (A propos de saint Jean-Baptiste ; Honneur à la province de Québec ; Le bi-centenaire de Rousseau.
Le centenaire de Louis Veuillot. (Suite.)
Les Cammoristes.....LUMEN

RECIT D'UNE GUERISON

Obtenue par une intervention spéciale du Sacré-Cœur

Le *Messager Canadien du Sacré-Cœur*, livraison d'août, contient le récit de la guérison d'une religieuse du Bon Pasteur de Québec, arrivée le prin temps dernier et due au Sacré-Cœur de Jésus.

Voici la relation faite par la religieuse guérie :

En mars dernier, j'étais à la période la plus aiguë et la plus douloureuse d'une maladie — tuberculose osseuse localisée dans le genou droit—dont je souffrais depuis trois ans, et que le médecin avait déclarée incurable. Désireuse de vivre pour pouvoir rendre quelques services à ma Communauté, j'avais invoqué tous les saints et m'étais particulièrement unie aux neuvaines faites aux martyrs du Canada et à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation ; mais tout en désirant vivement ma guérison, je ne pouvais la demander qu'avec résignation à la volonté divine.

Après deux semaines d'indicibles souffrances, je commençai à S. Joseph une neuvaine qui devait se terminer sans résultat le mercredi de la semaine de la Passion. Ce soir-là, épuisée par la douleur et les insomnies, j'attachai longtemps mon regard sur une image du Sacré-Cœur suspendue au pied de mon lit, et tout bas, je suppliais Notre Seigneur d'avoir pitié de mes souffrances et de m'accorder un peu de repos. Vers deux heures après minuit j'eus un court sommeil pendant lequel je fis le rêve suivant :

L'image du Sacré-Cœur dont je viens de parler s'agrandit graduellement... Elle devient coloriée... Dans le regard du Sacré-Cœur qui se fixa longtemps et tristement sur moi, je crus deviner ce reproche : Tu pries mes saints et moi... Soudain, la figure de Notre-Seigneur s'anime... Il ouvre ses yeux très grands, puis les baisse... et, de ses lèvres, tombent ces paroles : *" Demande-moi la guérison et je vais te l'accorder. "*

A ce moment je m'éveillai très émue et très consolée. Malgré mon assurance de n'avoir fait qu'un rêve, je me sentis pleine d'espoir, et commençai une neuvaine le matin même avec une volonté ferme d'être exaucée et une confiance que je n'avais pas encore eue. Ma prière, demandant pour toute grâce *l'usage de ma jambe*, consista en un " Souvenez-vous " au Sacré-Cœur de Jésus et en l'invocation : " Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous ! "

Les jours de ma neuvaine furent particulièrement douloureux : mais, chose étonnante, ma confiance augmentait en proportion de mes souffrances.—Mardi, mercredi, jeudi de la Semaine-Sainte, insomnie complète. — Les douleurs étaient intolérables, la fièvre intense.

Le Jeudi-Saint surtout, comme aucun remède ne pouvait me soulager, mon reste d'énergie s'en alla.... mais, moralement, mon courage et ma confiance ne faiblissaient pas. Persuadée que le Sacré Cœur me guérirait, je disais à mes sœurs touchées de mes maux : Ceci est le prélude de ma guérison ! Et j'ajoutais en riant : Vous verrez qu'à Pâques, je ferai un feu de joie avec mes béquilles.

Je crois utile de noter ici qu'avant de m'aliter complètement, j'avais dû me soumettre à chausser une bottine spéciale et à me servir de deux béquilles sans lesquelles la marche était impossible.

Le Vendredi-Saint, dernier jour de ma neuvaine, je ressentis un peu de calme et de soulagement ; dans l'après-midi, mes douleurs disparaissaient graduellement.— Vers 5 heures, au moment où toute la Communauté était réunie à la chapelle pour l'exercice du chemin de la Croix, je restai seule en ma chambre et fis moi-même cet exercice sur mon crucifix indulgencié. A la troisième station, ma méditation n'y tient plus !.... Je sens une force irrésistible s'emparer de moi... Une vigueur nouvelle ressuscite tout mon être et me pousse à me lever... Immédiatement, je pose un pied (le malade) à terre, puis l'autre ; je suis fermement debout, je marche !

M'élancer dans le corridor et crier : " Voyez donc, je marche ! " est l'affaire d'un instant.—Stupéfaction des Sœurs qui me rencontrent.—Joie indicible ! je suis guérie !

A l'Oratoire du Sacré-Cœur, je m'agenouille—ce que je n'avais pu faire depuis deux ans—et je m'épanche en actions de grâces. Notre Révérende Mère Supérieure Générale et notre Assistante, informées de l'événement extraordinaire qui vient de se passer à l'infirmerie, montent pour constater ma guérison bien réelle, prennent part à ma joie et recitent le *Te Deum* avec moi.

Après cette première expansion de ma reconnaissance au Sacré Cœur, je me rends à la chapelle sans aide, sans secours aucun, et vais ensuite dans les chambres des malades publier ma joie à qui veut l'entendre et inviter les âmes à remercier le Sacré Cœur.

Depuis cet événement qu'il m'est bien permis de qualifier de merveilleux, sinon de miraculeux, je continue à être bien. Ma fièvre a totalement disparu. J'ai le sommeil calme et paisible toutes les nuits ; l'appétit est régulier. — Je n'éprouve aucune douleur ni dans la jambe, ni dans l'épaule, ni dans le poignet que la tuberculose semblait avoir aussi envahis. Je marche sans difficulté aucune et circule en toute la maison comme autrefois.

Le Sacré Cœur de Jésus soit loué et béni par son indigne petite servante !

SR MARIE DE ST-JOSEPH
DE JÉSUS.

Voici maintenant un extrait du récit de l'infirmière, après la guérison :

A 8.30 p. m., le médecin, qui a été mandé, arrive. " Docteur, lui dis-je, allant à sa rencontre, dans l'état où vous avez vu Sr St-Joseph de Jésus, jeudi soir, qu'en pensez-vous ?... Peut elle se prolonger ? .. Ah ! ce que j'en pense, répond le Docteur, c'est qu'elle va mourir ! J'en suis sûr !—Alors, par les moyens naturels, il n'y a rien à espérer ?.... Un geste négatif et absolument convaincu fut la réponse du médecin auquel une surprise était aussi réservée...

Il était à peine entré à l'Oratoire du Sacré-Cœur quand il vit venir à lui, souriante et marchant avec assurance, la malade que, selon les pronostics de la science, il venait de condamner.—Stupéfaction du docteur. Il prend lui-même la température qu'il trouve normale, palpe le genou hier encore extrêmement douloureux, et voit chose incroyable ! la guérie s'appuyer toute entière sur sa jambe—cette jambe impotente qui n'a pu effleurer le plancher depuis 16 *mois*.

La Révérende Mère Supérieure Générale du Bon-Pasteur de Québec confirme ces relations, et, elle ajoute :

"La relation complète du fait adressé au Révérend Aumônier fut transmise par lui à l'autorité ecclésiastique. Une messe spéciale d'actions de grâces fut célébrée le 28 avril, fête du Patronage de S. Joseph, et Sa Grandeur Mgr Bégin autorisa de chanter solennellement le *Te Deum*, ce qui eut lieu dans la chapelle de la Communauté le Premier Vendredi, 3 mai 1912. "

SR MARIE DU CARMEL, S. C. I. M.,
Supérieure Générale.

WHISKY EN BAISSE

Certains journaux vendus aux marchands de boisson prétendent que la campagne de Tempérance ne produit aucun bon effet, qu'on boit autant et même plus aujourd'hui qu'il y a deux ou trois ans.

Voici un fait qui leur donne le démenti :

" Le gérant de la distillerie de St-Hyacinthe disait le 12 juin 1912 : " Aujourd'hui nous expédions *un* char de whisky pour *cinq* que nous vendions *dans le même laps de temps*—il y a trois ans "...

Voilà !

Et il n'y a rien, dit-on, de brutal et de probant comme les chiffres.

A travers le libéralisme catholique

Subordination du pouvoir temporel au pouvoir spirituel

Le juge Monet dans son discours en faveur des prêtres du petit séminaire de Monnoir a dit bien des choses regrettables. Si le texte publié par le *Pays* est exact, l'orateur a semblé vouloir enseigner que le pouvoir spirituel était subordonné au pouvoir civil, au pouvoir temporel.

Quoi qu'il en soit, en ces jours où le libéralisme catholique est propagé de toutes parts et sous toutes ses formes, il est bon de rappeler ce que l'Eglise enseigne sur cette grave matière.

Saint Thomas D'Aquin déclare : " que la puissance séculière est subordonnée à la puissance spirituelle comme le corps l'est à l'âme "

C'est là la doctrine de tous les Pères de l'Eglise.

Saint Grégoire de Nazianze, affirme " qu'autant l'esprit est supérieur au corps autant le sacerdoce est supérieur à l'Empire. "

Nous pourrions citer un grand nombre d'autres théologiens, mais il nous suffira de rappeler que le *Syllabus* qui a fait tant rager les catholiques libéraux condamne la proposition suivante comme une erreur très grave :

" XLII. En cas de conflit légal entre les deux pouvoirs, le droit civil prévaut. "

Voilà qui est clair et précis.

Dans plusieurs autres passages du *Syllabus* Pie IX condamne cette même erreur sous d'autres formes.

Ainsi sont condamnés ceux qui croient pouvoir " juger les instructions que les pasteurs de l'Eglise publient d'après leur charge... "

L'Eglise défend donc aux catholiques de juger les mandements d'évêques, c'est-à-dire les actes épiscopaux.

Que dirait le Pape s'il savait que dans la province catholique de Québec des journaux se disant catholiques réfutent insolemment des lettres pastorales, que des hommes publics catholiques convoquent de grandes assemblées pour répondre dans des discours insensés et violents à des mandements d'archevêques.

Le libéralisme catholique nous a donné de tels scandales.

Cette grave et profonde erreur semble être chez nous sinon plus vivace et plus générale, du moins aussi effrontée qu'aux jours où elle paraissait triompher.

JULES ROMAIN.

ARCHIVES DE LA Province de Québec

LETTRE

DE S. G. Mgr BERNARD

Evêque de Saint-Hyacinthe

Au sujet des prêtres de Sainte Marie de Monnoir

La lettre suivante a été lue dans toutes les églises du diocèse de Saint-Hyacinthe :

ALEXIS-XYSTE BERNARD, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège apostolique, évêque de Saint-Hyacinthe.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères.

Depuis cinq ans,—nous pouvons en rendre le témoignage public, — c'est avec une tendresse toute paternelle et avec une indulgence toujours renouvelée dans la prière, que nous avons traité les prêtres du petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir. Ce sont nos enfants, ce sont nos prêtres. A la seule pensée de sévir contre eux, notre cœur se brisait. Hélas ! la bonté que nous leur avons témoignée et que l'on a taxée en certains lieux de faiblesse, la bonté dont notre âme est encore toute pleine et qui voudrait toujours se répandre en indulgence, a été inutile ; nos conseils, nos exhortations, nos supplications n'ont produit aucun résultat. Aujourd'hui, nous devons à notre conscience d'évêque, à l'autorité dont nous sommes revêtu par l'Esprit Saint pour régir l'Eglise qui nous a été confiée, surtout à l'autorité souveraine du Pape jusqu'ici méprisée, à notre amour même de père pour des enfants égarés, de faire connaître à tous la conduite de ces prêtres et les devoirs qui s'imposent.

En 1907, après l'incendie de leur collège, les prêtres du petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir nous demandèrent la permission de transporter leur maison à Saint-Jean. Conscient du serment prêté, au jour de notre consécration, de défendre et de garder intacts les biens de notre diocèse, Nous avons dû refuser cette permission Seul le Saint-Siège pouvait l'accorder. Ils en appelèrent donc à Rome, et Rome, comme nous, repoussa leur demande nous enjoignant même de les frapper de suspense, s'ils osaient passer outre.

Hélas ! malgré Notre défense, malgré l'opposition de Mgr l'archevêque de Montréal, malgré les ordres formels de la Sacrée Congrégation de la Propagande— il y a maintenant trois ans— ils se transportaient à Saint-Jean et y installaient leur maison. C'était déjà la révolte contre l'autorité légitime. Nous avons dû sévir, alors, et nous avons, en effet, fulminé la peine de suspense. Cette suspense, cependant, nous l'avons retirée devant des promesses de soumission au jugement du Délégué Apostolique. Ce jugement qui les condamnait et les obligeait à se remettre à leur évêque, n'a jamais été par eux exécuté. Pourtant, avec quelle condescendance, avec quelle longanimité nous nous sommes prêté à toutes les mesures capables de les ramener au devoir, à la claire vision de la voie à suivre.

Tout a été inutile.

Enfin, le 2 avril dernier, remplissant la mission que lui avait confiée la S. C. Consistoriale, Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique, au nom du Saint-Siège, fulminait aux prêtres du Petit Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, entre autres injonctions, les suivantes :

" 1o. A la fin de la présente année scolaire (1911-12), vous devez absolument quitter Saint-Jean et cela sans aucun espoir d'y pouvoir demeurer plus longtemps, et d'obtenir la permission d'y ériger un collège quel qu'il soit :

2o L'offre qui a été faite d'Iberville pour y établir le collège de Sainte-Marie de Monnoir n'est pas maintenue; par conséquent, il ne vous est pas permis d'y transporter ledit collège, ni de vous y établir vous-même ;

3o Le révérendissime évêque de Saint-Hyacinthe choisira, selon les directions du Saint-Siège, le lieu où ledit collège ou séminaire de Sainte-Marie de Monnoir pourra être établi ;

4o .....

5o La Sacrée Congrégation consistoriale vous fait à tous et à chacun de vous l'obligation d'accepter toutes ces décisions imposées par le Saint-Siège, et de déclarer par écrit avant un mois à partir du jour (4 avril 1912) où cette lettre vous sera remise, que vous les acceptez. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous refusiez de vous y soumettre, ou si après les avoir acceptées vous veniez à manquer à la parole donnée, je vous avertis que vous deviendrez passibles des peines canoniques infligées aux rebelles obstinés. "

Les prêtres du Petit Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir ne se sont pas soumis à cet ordre pourtant très clair et bien formel. En conséquence, le 13 mai dernier, Son Excellence Mgr P. E Stagni, délégué apostolique au Canada, fidèle exécuteur du mandat reçu de la S. C. Consistoriale et approuvé par le Pape lui-même, les a frappés de suspense *a dividis*.

Cette peine est attachée à leur personne, elle les tient partout en tous lieux où ils se trouvent, elle leur enlève tout pouvoir d'ordre et de juridiction ecclésiastique, ils n'ont plus le droit d'agir comme prêtres.

Ce décret, puisqu'il est l'expression de la volonté du Pape, est sans appel.

Est-il besoin de vous dire, nos Très Chers Frères, combien nous sommes affligé de cette situation. Dieu sait avec quelles larmes et avec quelles prières nous avons demandé que ce calice d'amertume fut détourné de nous, détourné de son Eglise. Eux aussi, ils savent avec quelle cœur de père nous les avons suppliés de rentrer dans le devoir, de nous donner la consolation de les recevoir, de leur remettre de nouveau la blanche étole du prêtre soumis et obéissant, du prêtre fidèle à sa mission de docteur et de sauveur des âmes.

Hélas, il ne nous est plus permis d'écouter la voix de l'indulgence Nous devons garder le dépôt qui nous a été confié, nous devons faire respecter l'autorite du Saint Siège qui a parlé, nous devons éclairer les âmes qui attendent de nous leur lumière et la direction qui doit les guider. Il faut que le scandale, qui a duré trop longtemps déjà et qui a fait trop de mal, prenne fin.

Nous espérons cependant encore, et nous le demandons à Dieu avec toute la faveur de notre âme, nous comptons que ce scandale va finir par la soumission pleine et entière de ceux qui l'ont donné. Qu'ils écoutent enfin la voix de leur conscience, qu'ils se rappellent les engagements sacrés qu'ils ont pris au jour de leur ordination sacerdotale, et leur obéissance aux ordres du Pape édifiera les fidèles et fera oublier leur conduite passée. Ils y retrouveront eux-mêmes non seulement toute la gloire de leur sacerdoce, mais aussi la paix de leur conscience, le bonheur de se sentir en union avec l'Eglise, par conséquent avec le Christ Jésus, le divin consolateur, la source béatifiante des âmes. Si, hélas, ils ne se soumettent pas et persévèrent dans la voie où ils se sont engagés, s'ils osent de nouveau ouvrir leurs classes à Saint-Jean, le devoir de notre charge nous oblige à déclarer ce qui suit :

1o Les prêtres du Petit Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir n'ont pas le droit d'enseigner à Saint-Jean. Ils sont là sans mission légitime, bien plus, en révolte formelle contre l'autorité de Mgr l'Archevêque de Montréal et contre la nôtre ;

2o En conséquence, nous défendons, sous peine de péché mortel, aux parents d'envoyer leurs enfants dans ce collège et aux élèves d'y aller Les uns et les autres, en effet, se feraient ainsi complices et coopérateurs d'une désobéissance grave vis-à-vis de l'Eglise ;

3o Cette défense, évidemment, oblige encore davantage les prêtres au péché de désobéissance, en favorisant le recrutement des élèves pour cette maison, ils ajouteraient celui du scandale.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Pie, au cours de notre visite pastorale, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre sous-secrétaire, le 7 juillet 1912.

† ALEXIS XYSTE,
Evêque de Saint-Hyacinthe.

F.-A. LAROCHE,
Sous-secrétaire,
Evêché de Saint-Hyacinthe.

Monsieur l'abbé Etienne-O. Corriveau, ancien curé de L'Ange-Gardien, décédé à Québec, le 19 du courant, à l'âge de 55 ans et 7 mois, était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge du Petit Séminaire de Québec et de la Société ecclésiastique Saint-Joseph.

Jules LABERGE, ptre.
Secrétaire.
Archevêché de Québec.

Tous ceux qui s'occupent des œuvres économiques doivent lire le Catéchisme de *Caisses Populaires* de J.P. Lefranc.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la " Vérit

Le Clergé et la Maçonnerie

A la dernière assemblée générale de l'Association anti-maçonnique de France, (la *Franc-Maçonnerie démasquée*. Paris 10 et 25 juin 1912, 42 rue de Grenelle) S. G. Mgr Marbeau, évêque de Meaux, a décerné, à l'abbé J Tourmentin, secrétaire de l'Association depuis 15 ans, et cela de la part de Pie X, la Croix de Commandeur de l'Ordre pontifical du Saint-Sépulcre.

Nous signalons à nos amis du Canada, qui suivent de près les péripéties de la lutte catholique en France, contre la *Secte infâme infernale* (Card. Sarto, Venise 1896) les passages suivants du rapport du Rév. M. Tourmentin :

" L'an dernier nous avions l'honneur de posséder un cardinal français, S. G. Mgr Amette, archevêque de Paris. Cette année c'est un Evêque, (successeur de Bossuet) qui nous a apporté cette parole merveilleusement réconfortante de Pie X, lui disant il y a quelques jours :

" Dieu non seulement n'a pas encore " trouvé le moyen de se passer de la " France, mais il ne le trouverait " même pas, pour la bonne raison " qu'il ne voudra pas le chercher. "

***

Ces paroles de Pie X, prononcées vers l'époque où les catholiques français du Canada, tenaient leur premier Congrès national, à Québec, seront consolantes, encourageantes, pour ceux du Canada, comme pour ceux de France.

Citons encore ce passage, sur lequel nous osons respectueusement appeler l'attention spéciale du clergé. Le secrétaire a lu la lettre d'un président de groupe de la Jeunesse catholique, disant notamment :

" Désirant me tenir au courant de la question maçonnique qui me paraît capitale, je me suis procuré les divers ouvrages parus sur la Maçonnerie. Ces jours encore, un prêtre avec qui j'en causais, m'avouait qu'il n'en connaissait pas un traître mot. "

Plus loin le rapporteur ajoute :

" Au Canada, certains journaux se font volontiers anti-maçons Nous comptons des amis parmi les rédacteurs et, récemment, on nous demandait, pour deux Revues, l'autorisation de reproduire ou de résumer nos articles, en les adaptant à la mentalité du pays. "

***

La Ligue anti-maçonnique de Belgique, (secrétaire M. V. Brifaut, avocat, député de Dinant) a tenu son assemblée générale, le 29 mars dernier. Le *Bulletin anti-maçonnique* (Bruxelles Mensuel. 131 rue de Stassard Mai-Juin) a publié le rapport de M. le comte H. de la Barre d'Erquelinnes, secrétaire-adjoint. Nous signalons aussi l'extrait suivant :

" C'est grâce à cette universelle ignorance (des catholiques) que la secte a pu faire tant de dupes et de victimes... Nous allons veiller à ce que, dans les bibliothèques publiques, populaires et autres, *de même que dans celles des collèges* et Pensionnats, d'œuvres catholiques, figurent les meilleurs ouvrages parus sur la Maçonnerie, la " question

maçonnique ".

" Bien qu'au renouvellement des vœux du Baptême, fait à l'occasion de la première communion solennelle, jeunes gens et jeunes filles, doivent, en vertu des lois de l'Eglise, s'engager à ne jamais s'affilier à la Secte, celle-ci leur reste à peu près totalement inconnue "...

***

Le même *Bulletin* promet d'entrevoir comme prochaine, la réalisation à Bruxelles, du projet de Congrès anti-maçonnique, international annuel, qui depuis celui de Trente (1896), est dans les vœux de tous les catholiques d'action, de combat et d'organisation.

Si ce projet s'exécute — et l'on peut compter sur le concours actifs de toutes les associations constituées pour combattre, attaquer la maçonnerie, selon les *ordres* des Papes, le Canada catholique français, espérons-le, s'y fera représenter par les délégués d'une association analoge.

L. H.

Sept nouvelles Caisses Populaires

Le mouvement de fondation de ces utiles organismes économiques est tellement actif que nous avons peine à le suivre dans ses développements rapides. Il y a quelque temps nous donnions la liste de sept Caisses Populaires alors récemment organisées ; aujourd'hui, il nous fait plaisir d'en ajouter sept nouvelles à celles dont nous avons déjà parlé. En voici la liste :

La Caisse Populaire de St-Louis du Ha! Ha!, fondée le 26 mai ; Sociétaires fondateurs, 63. Parts souscrites, 133.

Patron, Mgr A. A. Blais, évêque de Rimouski.

Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président et Gérant, Rév. J. E. Matte, Ptre Curé ; Vice Président, Dr P. N. Ferron ; Secrétaire, Georges A. Pelletier. Président de la Commission de Crédit, Trefflé Dubé.

La Caisse Populaire de St-Roch de Mékinac, fondée le 2 juin. Sociétaires fondateurs 165, parts souscrites, 210.

Patron, Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, Joseph Parent, Maire ; Vice-Président, Georges Bordeleau ; Secrétaire-Gérant, J. Emile Trudel.

Président de la Commission de Crédit, Georges Veaugeois.

La Caisse Populaire de St Etienne des Grès, la première Caisse fondée dans le comté de St-Maurice, organisée le 6 juin. Sociétaires fondateurs, 64. Parts souscrites 280

Patron, Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Président d'honneur Alphonse Desjardins.

Président, Rév. J. R. I. Trudel, Ptre Curé. Vice-Président, Dr Pierre Milette. Secrétaire et Gérant, J. E. Lemire. Président de la Commission de Crédit, Emile Lemire.

La Caisse Populaire de St-Didace, la première organisée dans le comté de Maskinongé, fondée le 16 juin. Sociétaires fondateurs 127. Parts souscrites, 345.

Patron, Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, Rév. J. E. Héroux, Ptre Curé. Vice-Président, Dieudonné Lambert. Secrétaire et Gérant, J. Edouard Hamelin. Président de la Commission de Crédit, Edmond Hamelin.

La Caisse Populaire de St-André de Kamouraska, fondée le 23 juin. Sociétaires fondateurs 273 : parts souscrites, 649.

Patron, Mgr L. F. Bégin, Archevêque de Québec. Président d'honneur Alphonse Desjardins.

Président et Gérant, Rév. M. U. T. Dumas, Ptre, Curé. Vice-Président, Alfred Desjardins. Secrétaire, Joseph E. Paradis. Président de la Commission de Crédit, Ulderic Michaud.

La Caisse Populaire de St-Paul, Montmagny, fondée le 30 juin. Sociétaires fondateurs 311. Parts souscrites, 696.

Patron, Mgr L N. Bégin, Archevêque de Québec. Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, Rév. E. Montreuil, Ptre, Curé. Vice-Président, F. X. Létourneau. Secrétaire et Gérant, J. Aurélien Ratté. Président de la Commission de Crédit, Joseph Nicolle.

La Caisse Populaire de St-Magloire de Bellechasse, fondée le 14 juillet, Sociétaires fondateurs 110, parts souscrites 440

Patron, Mgr L. N. Bégin, Archevêque de Québec. Vice-Patron, Rév. A. Proulx, Ptre, Curé. Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président et Gérant, J. O. Fournier. Vice-Président, Georges Audet. Secrétaire, Cyrille Brochu. Président de la Commission de Crédit, Alphonse Garant.

Toutes ces fondations ont été faites dans un véritable élan d'enthousiasme de l'ensemble de la population, ainsi que le prouvent les nombreuses inscriptions de sociétaires et les parts souscrites qui représentent plusieurs milliers de piastres. Avons-nous besoin d'ajouter que toutes ces fondations sont dues à l'initiative intelligente et éclairée de MM. les Curés et de citoyens qui les ont admirablement secondés. Partout on a compris la nécessité et même l'urgence de cette organisation sociale appelée à faire tant de bien à nos populations tant au point de vue morale qu'économique. Honneur à ces paroissiens qui sont entrés si vigoureusement dans ce grand mouvement de réforme économique au point d'être de véritables modèles à suivre

Les fondations de Caisses Populaires se multiplient tous les jours au point qu'elles atteindront bientôt la première centaine dans la seule Province de Québec. Faudrait-il s'en arrêter là ? Oh ! non, bien au contraire, notre ambition doit viser à doter chacune de nos paroisses franco-canadiennes de cette admirable cellule d'épargne et de crédit appelée à faire tant de bien et à tuer l'usure au milieu de nous. Que les usuriers exercent leur sale métier sur tous les points de la Province et surtout à la campagne sous divers noms ou déguisements, cela ne saurait être mis en doute, même par l'observateur le plus superficiel. Il importe donc de frapper ce mal à sa racine et de l'extirper au grand avantage de nos braves cultivateurs et nos courageux colons qui ont assez à faire de lutter contre les obstacles naturels sans avoir à payer tribut à ces chacals.

Que les Caisses Populaires se multiplient donc et tout vrai patriote devra applaudir à l'expansion d'un aussi beau mouvement.

M. Desjardins est allé fonder deux nouvelles Caisses, l'une à Saint-Léon de Standon, et au Lac Etchemin, dans le comté de Dorchester, sur la cordiale invitation des Révds. MM. P. C. Côté, curé de Saint-Léon et de V. T. Lauzé curé du Lac Etchemin.

Ces jours-ci il ira à l'Isle Verte et aux Trois-Pistoles dans le même but et sur l'invitation de MM. les curés de ces deux paroisses.

O'Connell fut franc-maçon

Il y eut un temps, et peut-être commence-t-il à disparaître, où il était de mode, en Angleterre, même, dit on, en Irlande, parmi les catholiques *profanes* trop faciles à tromper, de donner son nom à la Maçonnerie impériale, considérée, même en Canada, dans certaines régions non protestantes, comme uniquement *humanitaire*, bienfaisante, etc

C'est ainsi qu'un jour, dans sa jeunesse, Daniel O'Connell se laissa entraîner à appartenir, peut être un peu malgré lui, à la société secrète la plus judaïquement hostile au catholicisme.

Récemment, aux Etats-Unis, un des trop nombreux sénateurs appartenant à la Maçonnerie invoquait l'exemple d'OConnell contre les condamnations pontificales.

Le *Catholic Herald* (Angleterre) a publié l'histoire vraie de la maçonnification du grand patriote Irlandais. Citons d'après le texte reproduit par la *N. W. Review* de Winnipeg (25 mai 1912) :

" Il est vrai qu'O'Connell fut un jour " maçon " et que, de 1800 à 1801 il fut même " Vén.·. M.·. " de la Loge, en dépit des condamnations des Papes dont il avait sans doute connaissance. Mais on l'avait probablement convaincu, c'était un des *trucs*, que l'Eglise n'avait pas condamné la M.·. anglaise si *biblique*. O'Connell dit le *Herald* ne nia jamais qu'il ait été F.·. M.·. Mais lorsqu'il se convainquit que c'était une faute grave, il se hâta de la réparer. Il alla même jusqu'à avertir les catholiques d'Irlande et d'Angleterre du danger dont il était heureusement sorti, après y être tombé, lors de son arrivée à Dublin. Ses ennemis tentèrent de détruire l'influence du jeune avocat de l'Irlande en faisant circuler le bruit de son initiation à la Maçonnerie Il était F.·. M.·. depuis assez longtemps, mais probablement plus décoratif qu'effectif. Il ne connaissait pas encore le véritable esprit talmudo. kabbalique anti-chrétien de la Maçonnerie, moins accentué alors qu'aujourd'hui. Le 19 avril 1819, il écrivit à son ami, R. Barrett, directeur du *Pilot*, pour reconnaître qu'il avait été dans " sa jeunesse F.·. M.·. et V.·. M.·. " en Loge, cela, dit O'Connell, avant " que la censure épiscopale, en Irlande, " eût frappé d'interdit la Maçonnerie " impériale, ou bien avant que le fait " de cet interdit fût parvenu à ma " connaissance. " Il ajouta qu'aussitôt qu'il eût appris la condamnation de la M.·. il s'inclina devant l'arrêt de l'Eglise. " Et, dit O'Connell, depuis de nombreuses années, j'ai renoncé à la Maçonnerie d'une façon dénuée de toute équivoque. " Il offrit de rendre publique sa renonciation formelle, mais l'archevêque Troy ne crut pas cela nécessaire. O'Connell terminait en disant : " Très certainement, je ne voudrais pas maintenant prêter de serment ni rentrer dans la Maçonnerie. " Tel fut le maçonnisme d'O'Connel.

***

Il importe de remarquer qu'O'Connell *appartenait* à la Maçonnerie *bleue*, inventée par les kabbalistes *Rose Croix* du XVIIe-XVIIIe siècles, en Angleserre qui retournèrent contre le Christianisme la vieille Corporation de vrais Maçons et en firent une pépinière de recrutement pour la Maçonnerie supérieure *rouge*, plus occulte, plus judaïque dans l'anti-Christianisme Il avait gravi les trois degrés dits symboliques, dont le dernier est celui de *maître*. Il ne pouvait connaître presque rien des vrais secrets de la secte. Il n'avait pas pénétré dans la superstructure des trente autres degrés de *perfection*, dits *écossais*. Les 25 premiers du rite *écossais* dit d'Heredom, avaient été organisés par les *Rose Croix*, dès le XVe siècle, paraît-il, après que les Kabbalistes juifs et autres, sortis du fond de l'ordre catholique des Templiers, retourné contre le Christianisme par leurs manœuvres infâmes et condamné au XIVe siècle, se furent dispersés pour se réfugier d'Allemagne en Ecosse et en Angleterre.

Qui sait si O'Connell aurait pu voir clair s'il avait mis le pied dans ces antres ?

H. L.

Madame Saincte Anne et son culte au Moyen Age

Par le P. Paul V. Charland, O. P. Tome I, in-8° raisin, librairie Picard, Paris, 1911. Prix : $1.50.

Les principales revues d'Europe et d'Amérique ont dit beaucoup de bien de cet ouvrage en effet très remarquable à tous les points de vue. Encouragé par tant d'éloges, l'auteur en publie actuellement le second volume, lequel paraîtra au cours de l'été. Aux amateurs qui voudraient y souscrire d'avance et s'épargner ainsi des frais, l'ouvrage sera expédié de Paris directement, dès son apparition. Prix comprenant les frais de poste $1.70. S'adressez à nous-mêmes où à l'auteur, 301, Grande Allée, Québec.

BONNE NOUVELLE

Livres pour bibliothèques

La *Propagande des Bons Livres* vient de recevoir un grand nombre de livres des principaux éditeurs catholiques de France et de Belgique.

C'est une excellente occasion d'organiser ou de compléter des bibliothèques paroissiales fort intéressantes et instructives, à bon marché. Il y a des séries de livres à 7 sous en montant.

S'adresser à la *Propagande des Bons Livres*, bureaux de la *Vérité*.

32ième Année

Avec la présente livraison, la *Vérité* commence sa trente-deuxième année d'existence.

C'est pour nous un devoir, au début de cette nouvelle année, de remercier cordialement nos dévoués collaborateurs et tous ceux qui encouragent notre œuvre.

La *Vérité* entend bien rester toujours fidèle au programme tracé par J.-P. Tardivel, en 1881.

Nous comptons ainsi mériter de conserver la sympathie et les encouragements précieux de nos lecteurs et de nos amis.

Les persiflages du " Pays "

Le *Pays* en plus de la *Libre Parole* de Québec se plaît parfois à citer le *Moniteur de Commerce* à ces heures de mauvaise inspiration.

Ce dernier vient de réjouir grandement l'organe de Godfroy Langlois par une attaque contre le " petit mouton traditionnel " et contre certaines belles pratiques religieuses dans nos campagnes.

Voici quelques lignes de cette méchante attaque qui fait voir quel esprit anime toujours le *Pays*, si vertement dénoncé par Mgr l'Archevêque de Montréal :

" Dans une municipalité de campagne, (elles ont toutes, ou à peu près la même tournure, la même étrange tournure d'idées) les contribuables feront des processions qui coûtent de l'argent et du temps pour être préservés du feu, des sauterelles, des chenilles, etc ; mais ils ne songeront pas à demander au divin Créateur de toutes choses l'inspiration d'acheter un outillage pour éteindre le feu et de payer une prime d'assurance pour couvrir les pertes. "

Le *Pays* ne fera pas prendre ce persiflage au sérieux.

Les catholiques savent s'aider afin que le ciel les aide. Ils s'outillent en général de leur mieux pour combattre les incendies. Et s'ils ne négligent pas les moyens humains, ce n'est pas certes une raison d'abandonner les moyens plus sûrs, la prière publique et les processions.

Quand la pompe ne suffit pas pour éteindre un incendie, pour combattre un feu de forêt, quand les procédés chimiques sont inefficaces pour arrêter les ravages causés par les sauterelles et les chenilles, alors ils ont recours à la prière publique et les esprits forts du *Pays* ne peuvent pas ignorer les merveilleux résultats obtenus en maintes circonstances par ces beaux actes de foi.

Que dirait le *Pays* si nous nous moquions de ceux qui ont recours aux moyens naturels et pratiques pour éteindre le feu et détruire les insectes. Pourtant ceux-ci ne sont pas les plus efficaces.

Et des faits innombrables connus de tous, même de nos sectaires de la Loge, témoignent que les moyens surnaturels sont les plus puissants quand on a assez de foi pour mériter qu'ils se manifestent.

Que les esprits forts du *Pays* songent donc un instant à ce qui se passe quotidiennement, par exemple, à Lourdes, où la Vierge opère quand la science médicale a fait faillite.

Le député de Saint-Louis peut avoir plus de confiance dans le format d'un livre de messe que dans les prières qu'il contient ; mais il ne parviendra pas à ébranler la foi des catholiques en l'efficacité et la puissance de la prière, de la prière publique.

JUSTIN.

Le *Canada* et Anatole France

Le *Canada* sert à ses lecteurs, livraison du 23 juillet, une tartine fort indigeste du *Figaro* pour faire aimer l'œuvre empoisonnée d'Anatole France.

Il s'agit d'un nouveau livre d'Anatole France, de son vrai nom Anatole-François Thibault, " les Dieux ont soif. "

" Le nouveau roman de M. Anatole France, lisons-nous, montre toutes les grâces charmantes et redoutables dont le maître de " l'Orme du Mail " et de " M. Bergeret à Paris " avait paré ses aînés. L'auteur de "les Dieux ont soif" n'a rien perdu de ses sortilèges ; il est terrible et délicieux, et jamais nihilisme plus sombre n'offrit un visage si souriant. "

Il y a ainsi trois colonnes de louanges à l'adresse de ce Thibault qui est surnommé l'un des plus grands, parmi les maîtres de la littérature française.

L'écrivain impie et licencieux qu'est Anatole France a été jugé heureusement par des critiques plus sérieux et moins thuriféraires que les écrivains du *Figaro* et du *Canada*.

C'est l'*Ami du Clergé* qui disait que France était " le plus mauvais des écrivains d'aujourd'hui. Chez aucun, l'impiété n'est aussi complète, ni l'immoralité aussi animale. "

Et que dire des *grâces charmantes* de l'*Orme du Mail* et de *M. Bergeret à Paris ?* Le premier est, d'après l'abbé Bethléem, une satire contre le clergé ; le second ne vaut guère mieux.

Romans à lire et Romans à proscrire écrit au sujet de France : " Par son scepticisme, son dédain du christianisme et de la chasteté, son fatalisme, son *renanisme* ondoyant, voluptueux et faux, Anatole France est un des écrivains les plus malfaisants de notre époque.

" Il ne respecte rien de ce qui est respectable ; son ironie perfide cause plus de ruines dans les convictions et les croyances que les attaques brutales et franches des autres libres-penseurs.'

Citons maintenant le jugement des *Contemporains :*

" Son esprit de malice, son impiété, son scepticisme confinant en nihilisme, le plaisir satanique de comprendre, de nier, de douter, cette galerie de héros et d'héroïnes qui vont uniquement à leur plaisir et que l'auteur absout tous ensemble ; voilà ce qui, d'après Jules Lemaître, caractérise la littérature d'Anatole France. "

C'est le chanoine Lecigne qui dit d'Anatole France :

" Je ne crois pas qu'un honnête homme puisse goûter un plaisir sans mélange aux livres de M. France. "

C'est cet auteur impie, licencieux et malfaisant que le *Canada* cherche à rendre sympathique parmi ses lecteurs, dont plusieurs sans doute ne manqueront pas d'aller goûter aux poisons subtils de son œuvre littéraire.

DANS LES FILETS
DES IMPERIALISTES

Le premier ministre du Canada et quelques-uns de ses collègues invités à se rendre à Londres pour s'entendre avec l'amirauté sur la question de la marine de guerre sont vite tombés dans les filets des impérialistes.

Apparemment il n'y a encore aucun programme de tracé. M. Borden s'est contenté de faire des déclarations vagues, mais qui cependant laissent comprendre qu'il est complètement gagné à la politique impériale et que le Canada fera sa large part non seulement pour se mettre en état de défense, une marine nous étant à peu près inutile, mais surtout pour aider efficacement l'Empire.

Le premier lord de l'Amirauté et le premier ministre Asquith ont fait des déclarations d'une grande portée et qui engagent M. Borden et le lient pieds et poings au char impérial.

De toutes les déclarations faites en haut lieu il ressort que l'Angleterre a reçu l'assurance que le Canada ferait généreusement sa part pour la défense de l'Empire menacé, paraît-il, par l'Allemagne.

M. Borden, cependant, ne fera connaître sa politique navale qu'après s'être concerté avec ses collègues à Ottawa. Il n'y a aucun doute, tous avaleront avec ou sans grimaces, la pilule jingoïste. MM. Pelletier et Doherty ont déjà commencé à la grignoter à Londres. Reste à savoir maintenant si le peuple canadien l'acceptera avec autant d'empressement.

L'insistance avec laquelle les hommes d'Etat anglais quémandent l'aide du Canada a créé une impression bien pénible.

La crainte du péril allemand n'est certes pas suffisante pour excuser une politique qui n'a rien de grand ni de glorieux pour la Grande Bretagne.

Pour donner le change aux Canadiens français surtout les journaux impérialistes ont reçu la mission d'agiter le spectre de l'annexion au cas d'une défaite de l'Angleterre aux mains de l'Allemagne.

Soit dégoût profond pour l'impérialisme, soit effet de l'influence américaine pénétrante, il semble que les nôtres, pour leur part, préfèreraient peut-être l'annexion, à l'*impérialisation* complète.

C'est une grave question qui se pose.

C'est peut-être à un tournant de son histoire que les impérialistes poussent le Canada.

La Lutte Antialcoolique

Tous les amis de la tempérance pourront se procurer le nouvel ouvrage antialcoolique du R. P. Doyon, O. P., à la *Propagande des Bons Livres*, à nos bureaux.

L'unité, cartonné en librairie 20 c. ; franco 25 c.

Relié toile, 25 c. en librairie et 30 c franco.

Graindorge s'enferre

Sous le titre *nos bons castors*, le *Canada*, par la plume de l'ineffable *Graindorge* nous cherche noise au sujet de l'attitude regrettable du juge Monet.

Il paraît qu'il n'y a que les castors qui ont le privilège de " traîner la pourpre de Mgr Fallon dans la boue ", de faire " vertement en pleine église la leçon à Mgr Bourne ", etc.

" Il suffit pour cela, dit le *Canada*, d'écrire dans les *bons journaux*, et de s'appeler Bégin ou Tardivel, voire même Bourassa. "

Nous mettons le *Canada* au défi de prouver ce qu'il avance.

Nous ne sommes pas des insulteurs d'évêques.

Nous avons certes déjà différé d'opinion sur des questions secondaires et libres avec des évêques ; nous n'avons jamais ni discuté ni blâmé des actes épiscopaux.

Le *Canada* semble ignorer la différence qu'il y a entre un discours une entrevue ou une conversation d'évêque et un acte épiscopal ; pour notre part nous ne l'ignorons pas.

Entre les remarques que nous avons faites dans le temps au sujet des attaques dirigées contre nous par Mgr Fallon dans les journaux et la critique des mandements de Nos Seigneurs Bruchési et Bernard par le juge Monet il n'y a aucune comparaison à établir, à moins de vouloir se ridiculiser grossièrement.

Nous conseillons charitablement au *directeur ! ?* du *Canada* de surveiller de près *Graindorge* dont l'ignorance inqualifiable et le manque de jugement enlèvent à l'organe du parti libéral le peu de sérieux qu'il lui reste.

La vérité sur le Canadien français

M. Edgar Dupuys, un publiciste américain à la suite d'un voyage dans les vieilles provinces canadiennes a publié un livre fort intéressant et qui rend justice aux Canadiens français d'après l'analyse faite par le *Devoir*.

" Pour la plupart d'origine bretonne ou normande, dit-il, les Canadiens français sont véritablement dignes du sang qui coule dans leurs veines. Ils sont de bonne stature, nerveux et vifs de corps et d'esprit. La détermination, la patience, l'intégrité, l'industrie et la politesse sont leurs caractéristiques principales. Ils sont d'apparence timides et soupçonneux, mais leur courtoisie générale, leur gaieté et leur hospitalité accueillante sont d'un grand attrait. Ils sont polis sans être le moindrement du monde obséquieux, comme le constateront à leur détriment tous ceux qui voudront abuser d'eux. Ils ont beaucoup d'esprit et le sentiment du ridicule fort développé. Toujours courtois envers leurs concitoyens d'origine anglaise, prétentieux, ils se moquent aimablement de leur air pompeux. Les habitants, dans presque toute la province, sont intelligents et prospères. Ils sont bien logés, bien nourris, bien vêtus, contents et heureux. L'habitant ignorant est chose du passé. Il lit son journal et souvent il est abonné à quelque revue agricole ou à d'autres périodiques. Il parle intelligemment de politique et se tient au courant des événements survenus hors de Québec. Il connaît mieux Ontario que les cultivateurs ontariens connaissent Québec.

Il ne cache plus ses économies dans des matelas ou dans des bas de laine, mais il a un compte à la banque voisine, Ce n'est pas un emprêteur, mais un prêteur, et, en homme prudent qu'il est, il préfère invariablement à tout un placement sûr, des terres à la campagne.

M. Dupuys loue ensuite l'esprit d'industrie du Canadien français, son amour de la famille, et parle en ces termes du clergé canadien : " L'Eglise de Rome et les prêtres canadiens-français sauvèrent la race française et gardèrent la province de Québec province de langue française. Salut à ces prêtres canadiens-français ! Ils ont fait et font encore leur devoir. Ils sont les conseillers spirituels de leurs paroissiens, ils sont leurs amis, leurs vrais, leurs sincères amis, désintéressés, dans la joie et dans la peine, de la naissance à la mort ! "

A propos du français parlé dans notre province, M. Dupuys écrit : " On nous enseigne souvent dans les Etats Unis que le français tel que parlé dans Québec est un patois, un dialecte en décadence, composé de français, d'anglais, d'indien et de bien d'autres éléments. Des correspondants de journaux, qui ne savent pas distinguer le français de l'arabe, et un livre de vers du docteur Drummond, *l'Habitant*, me firent croire cela. Dans mon voyage à travers Québec, j'emportai ce livre avec moi, et je n'ai pas trouvé un seul Canadien français qui se servit du dialecte que l'auteur anglo-canadien de grand talent a inventé si habilement de toutes pièces. Il faut concéder que le français de Québec n'est pas le français de Paris. Mais, d'autre part, il faut admettre que le français est bien parlé, même hors de Paris et de la France. Les Belges et les Suisses parlent un fort bon français. Leur intonation est légèrement différente de celle des Parisiens, c'est tout. Les Canadiens français, toutefois, ont une intonation spéciale, un peu chantante, mais qui n'est pas désagréable. "

Objection et Réponse

A PROPOS DE BUVETTES

Nous empruntons à un petit tract contre les licences les réponses qu'il faut faire à ceux qui s'apitoient sur le sort des buvetiers qui perdent leur licence :

--Vous n'y pensez pas, refuser une licence à M. X... ! Mais il a une grande famille, il est propriétaire, il a fait de fortes dépenses pour mettre son hôtel sur un pied convenable, il n'a jamais fait autre chose Peut-il entreprendre une autre besogne à son âge ? Il faut bien que tout le monde vive.

Ce sont là quelques-unes des objections qu'on fait aux conseillers municipaux lorsque ceux-ci, à la demande des amis de la tempérance, veulent diminuer le nombre des licences pour la vente d'alcool au verre.

La licence est un droit qui ne s'accorde d'ordinaire que pour une année, à certaines conditions très précises. Si le porteur de la licence ne remplit pas chacune de ses obligations, il n'a qu'à s'en prendre à lui si on refuse de la lui renouveler l'année suivante.

En second lieu, l'intérêt public prime toujours l'intérêt particulier. L'huile de pétrole a détruit l'industrie de la chandelle de suif, le gaz et la lumière électrique ont à leur tour supplanté l'huile de pétrole. Les manufacturiers de chaussures ont fait fermer les échoppes de cordonnier qu'on voyait sur toutes les rues il n'y a pas encore un quart de siècle. Les tramways électriques ont privé un grand nombre de cochers de leur gagne-pain.

A-t-on blâmé les hommes de génie qui nous ont donné le gaz ? l'électricité ? Les manufactures ne font-elles pas la prospérité de nos villes ?

L'intérêt du grand nombre je le répète, l'emporte sur l'intérêt d'une partie, d'une classe de la population. Si les buvettes sont dommageables à la masse, n'est-il pas juste qu'elles disparaissent ? Il faut que tout le monde vive ! C'est précisément pour cela que nous demandons la diminution sinon la disparition des buvettes.

Vous qui vous apitoyez sur le sort des buvetiers, avez-vous songé quelquefois à ceux que la buvette empêche de vivre ? N'avez-vous pas rencontré, dans nos grandes villes, de ces femmes, hâves, décharnées, qui tendent la main pour empêcher leurs enfants de mourir de faim, pendant que les maris sans cœur boivent leur maigre salaire à la buvette ? N'en avez-vous pas connu de ces chefs de famille que la buvette a tués prématurément, laissant sur le pavé femmes et enfants ? Dans votre paroisse, dans votre quartier, n'y en a t-il pas quelques-uns de ces pilliers de buvettes, bourreaux de leurs femmes et de leurs enfants ?

Ne devons-nous pas changer notre mentalité à ce sujet ?

Il faut que tout le monde vive, oui, et c'est pour cela que les sympathies des âmes sensibles doivent plutôt aller aux pauvres femmes et aux enfants que les buvettes empêchent de vivre."

EN PASSANT

A propos de Saint Jean-Baptiste Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* de Cambrai une note fort intéressante au sujet des images de saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français :

" Saint Jean-Baptiste, dit notre confrère, dès les premiers siècles, est représenté vêtu d'une tunique de peau brute. Pour être fidèle au texte sacré, il doit porter un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins : *Et erat Joannes vestitus pilis cameli et zonâ pelliceâ circà lumbos ejus.* (Math., III, 4)

Au moyen âge, la ceinture de cuir a été remplacée par un manteau que porte saint Jean, sur sa tunique de peau de chameau. Depuis la Renaissance, les artistes lui donnent plutôt une peau de mouton pour habillement. Il est reçu qu'il doit avoir les pieds nus.

On lui met dans une main l'agneau divin sur un disque ; de l'autre main, il le montre pour rappeler l'honneur qui lui a été donné de désigner aux hommes celui qui était l'Agneau de Dieu. Quelquefois, il porte l'agneau sur un livre, comme pour dire qu'il lui a été donné de montrer l'accomplissement des prophéties.

A dater du XVIe siècle, les artistes, moins soucieux des principes de l'art chrétien, ne lui ont plus donné qu'un agneau naturel, sans nimbe et sans attributs.

On donne à saint Jean-Baptiste une croix formée de deux roseaux pour faire allusion aux paroles du Sauveur lorsqu'il disait : " Qu'êtes-vous allé voir dans le désert ! un roseau agité par le vent. " A la croix, on ajoute une banderole sur laquelle on lit ces mots : *Ecce Agnus Dei* ou *Vox clamentis in deserto.*

Saint Jean-Baptiste a été appelé un ange, de la bouche de Dieu même. Les Grecs et les Russes le représentent presque toujours avec des ailes ; chez les Latins, cette manière de le figurer est très rare.

On voit dans toutes les églises, au baptistère, le baptême de Notre-Seigneur par saint Jean. C'est une grave erreur que commettent certains peintres de figurer le Fils de Dieu à genoux devant saint Jean qui le baptise. "

—o—

Honneur à la Province de Québec Nous avons devant nous écrit la *Tempérance*, le rapport officiel de la statistique criminelle du Canada, pour l'année 1910. Nous ne pouvons en donner même un résumé, mais nous notons avec bonheur que la Province de Québec est beaucoup au-dessus du niveau moral de la Province d'Ontario, que les francs-maçons, renégats, imbéciles et compagnie nous présentent comme modèle. Beau modèle ! Voyez, par exemple, au chapitre de la boisson.

Il y eut au Canada, en 1910, 34,068 condamnations sommaires pour ivresse. Sur ce nombre Ontario compte 10,717 et Québec 5,557. Cela ne parle pas très avantageusement d'une province aussi sensible que l'est la province d'Ontario sur la question de la tempérance, surtout quand on ajoute à cela 1,701 condamnations pour infractions aux lois concernant la vente des boissons, contre 904 dans Québec.

Il est bon de faire remarquer que sur le nombre de ceux qui sont accusés ou condamnés pour ivresse, 86 pour cent vivent dans les villes ou districts urbains, et 14 pour cent dans les campagnes. Honneur à la Province de Québec !

Et cela quoiqu'en dise le *Pays*.

—o—

Le bi-centenaire de Rousseau Le *Petit Patriote* de Paris donne en quelques lignes le compte rendu des fêtes organisées en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau.

" La fête civique par laquelle a été glorifié Jean-Jacques Rousseau au Panthéon s'est déroulée sans aucun éclat et sans nul enthousiasme. Il est évident que le public parisien est resté complètement indifférent aux fêtes officielles ou privées organisées à l'occasion du second centenaire de l'auteur d'*Emile*. Par contre, la jeunesse du quartier latin avait, en grande partie, manifesté des sentiments hostiles à cette glorification ; aussi, redoutant des contre-manifestations, la police avait pris des mesures telles que l'on aurait pu croire le quartier en état de siège.

C'est donc à peu près à huis-clos, devant quelques centaines de personnes perdues dans l'immense nef, que se déroula la fête de dimanche. Elle fut froide, et n'eût été la musique et les chœurs, on aurait pu se figurer qu'on assistait à une cérémonie au four crématoire !

Des discours furent prononcés par MM. Painlevé, Fazyet, Bérard, remplaçant M. Guist'hau.

A l'arrivée de M. Fallières au Panthéon, il n'y eut pas de manifestation. Peu de gens, du reste, remarquèrent l'automobile présidentielle, qui monta à vive allure, sans escorte, la rue Soufflot.

La sortie, au contraire, s'opéra avec un certain tumulte. A peine M. Fallières avait-il pris place dans sa voiture, que des coups de sifflet se faisaient entendre. Comme l'automobile du Président passait à l'angle de la rue Saint Jacques, les manifestants commencèrent à protester de toutes leurs forces : " A bas Rousseau ! " criaient-ils, mêlant à leurs protestations de violents coups de sifflets à roulettes. "

—o—

En faveur du français Un anglo-canadien, M. Henri Tucker écrit dans le *Devoir* au sujet de la nécessité d'apprendre le français :

" Je n'ai jamais compris l'hostilité des Anglais envers le parler français et l'enseignement du français dans les écoles publiques.

Un homme qui peut parler une langue vaut un homme et un qui peut parler deux langues en vaut deux.

Les deux langues qui priment toutes les autres sont sans contredit l'anglais et le français. Si la langue anglaise est le médium du commerce, la langue française est celle de la diplomatie et de l'amour. Pour le voyageur les deux langues sont absolument nécessaires.

Vaudrait autant voyager sur le continent européen, à pied, avec l'aide d'une béquille, que sans l'usage des deux langues.

Au Canada la position est plus difficile. Partout où vous allez même en la Colombie Anglaise, vous rencontrez des groupes de Canadiens français, qui parlent l'anglais, mais si vous avez des relations commerciales ou sociales, avec eux, il est nécessaire de parler le français.

Dans la province de Québec, un homme qui ne parle pas le français est un infirme.

Dans la province d'Ontario, le nombre des Canadiens français est tellement accru naturellement et par voie d'immigration, que presque dans tous les comtés, ils contrôlent des villages.

Quel est l'homme qui veut converser avec ses voisins comme s'il était un sourd-muet, par signes ? Vous voulez savoir ce qu'ils pensent, quelles sont leurs ambitions, dans quelle direction est leur idéal, on ne peut atteindre ce but autrement que par la conversation.

Mais le français n'est pas une langue morte. C'est un beau langage, facile à apprendre, et utile à tous points de vue. "

A nos nouveaux lecteurs

Nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire de la *Vérité*.

Votre nom nous a été donné par un ami comme celui d'une personne capable d'apprécier notre journal et de s'y abonner.

La *Vérité* est dévouée à la défense de la cause catholique et de l'idée française en Amérique. Elle n'a pas la prétention d'être une feuille à nouvelles ; mais elle tient ses lecteurs au courant du mouvement général des dées et des principaux événements dans le monde entier. Elle est absolument indépendante de tout parti politique, de toute coterie. Elle offre une saine lecture aux familles.

Dans le but de vous faire connaître notre journal et de vous être agréable, nous sommes disposés à vous l'expédier gratuitement pendant un mois.

Prix spécial d'abonnement : Un an $1.00.— Cette réduction n'est accordée que pour la première année, le prix régulier est de $2.00.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la " Vérit

LE CENTENAIRE

De Louis Veuillot

(*1813-1913*)

(*Suite.*)

C'était chez lui affaire de tempérament et d'éducation. Il s'en venait du peuple ; il n'avait point édulcoré son catholicisme dans l'atmosphère des salons, des académies et des petits cénacles aristocratiques où l'on rêvait de réconcilier l'Eglise avec la société moderne. Il avait " la piété plébéienne ", selon le mot de J. Lemaître, celle qui ignore l'usage des périphrases gantées et des combinaisons diplomatiques.

Et c'était affaire de cœur surtout. Chacun aime l'Eglise comme il sait aimer. Il a l'amour des politiques ; il n'est pas très chaud, celui-ci : c'est un amour à base de raison et de belles considérations sociales. La tête domine le cœur chez les politiques ; ils aiment avec la tête, — et, quoiqu'ils aient souvent " la tête chaude ", ils ne sont pas pour si peu les passionnés de la Sainte Eglise. — Il y a l'amour des prudents. Les prudents se reconnaissent à ce signe que tout leur amour, comme toute leur gloire, est à l'intérieur. Ils parlent peu, ils ne crient jamais, et, s'ils pleurent quelquefois, ce n'est que dans la stricte intimité des sanctuaires. — Il y a l'amour des libéraux. Oh ! celui-ci est très bruyant; il a des accents, et même des accès de lyrisme, il écrit des brochures éloquentes, il prononce des discours généreux, il se déclare prêt à la mort, si la mort est nécessaire. Mais le plus souvent il se contente de vivre, de bien vivre, d'intriguer et de céder. Il ne va ni à Castelfidardo, ni à Mentana, ni à la Porta-Pia ; c'est assez pour lui de présider des Congrès, de rédiger des manifestes, et, le cas échéant, de faire au Pape de grandes et terribles leçons. —Et enfin, il y a l'amour filial, la tendresse des fils qui saluent une mère dans la Sainte Eglise, un père et un chef dans le Pape, qui ne discutent jamais, ni l'autorité de l'une, ni les ordres de l'autre, et qui regardent comme faites à eux-mêmes toute injure et toute injustice contre l'Eglise et contre le Pape. L'amour filial fait sienne la formule de L. Veuillot : " Des abaissements, j'en veux pour moi, Dieu merci, mais je n'en veux, ni pour Jésus-Christ, ni pour l'Eglise. "

Cette classification n'est peut-être pas complète, mais elle suffit pour cataloguer L. Veuillot. L'Eglise fut sa mère, et il l'aima avec la tendre passion d'un fils. Et l'Eglise, pour lui, c'était tout ce qu'on peut imaginer C'était des dogmes et c'était des lois ; c'était des vérités et c'était des traditions. L'Eglise, c'était tous les saints, les apôtres, les martyrs, les vierges, la splendide légende du sang versé et des vertus pratiquées. L'Eglise, c'était le passé et c'était l'avenir des sociétés humaines, la liberté des peuples et l'honneur des nations L'Eglise, c'était les Evêques, c'était les prêtres, c'était les moines, c'était le curé de campagne. L'Eglise, c'était Rome et c'était le Pape. Ah ! comme il aimait Rome. Il ne pouvait y mettre le pied sans ressusciter en lui-même le parfum de ses meilleurs désirs, de ses plus douces larmes, des engagements et des pactes qui avaient le plus honoré sa vie. L'atmosphère de Rome, cette atmosphère toujours tiède et égale, l'inondait de lumière, de joie et d'une espérance allègre. Il lui suffisait de respirer une heure le " parfum de Rome " pour qu'il sentît s'évanouir toutes ses tristesses, toutes ses fatigues. Il s'écriait : " Dieu soit béni ! Je suis de ceux que Rome a pris en bas, blessés de la vieille mort. Sa main lumineuse m'a transporté sur les hauteurs divines, sa main maternelle m'a baigné dans l'air divin, sa main sainte m'a nourri du divin aliment. J'ai reçu d'elle la vie, je lui rends l'amour. " Et c'était un amour vaste, qui s'étendait à la poussière aussi bien qu'aux marbres et qui s'extasiait aussi bien devant la fleur des ruines que devant la coupole de Saint-Pierre. Un jour de printemps il est allé au Colysée : " J'y suis entré par un clair soleil. J'avais laissé la pierre nue, j'ai trouvé une corbeille de verdure embaumée. Mille oiseaux chantaient, mille fleurs s'épanouissaient : fleurs d'or, fleurs d'azur, fleurs de pourpre....Un oiseau chantai sur la croix. Au pied de la croix, je vis une marguerite blanche tachetée de rouge ... Au milieu d'une touffe d'herbe vigoureuse, j'y voyais comme une goutte de sang. Et près de cette touffe d'herbe, je croyais voir un homme étendu, nu, pâle, blessé à mort. Il me regardait ; ses lèvres blanchissantes s'entr'ouvraient pour un sourire que n'a point la vie. Et sur son visage, je retrouvais à la fois les traits de mon père et ceux de mon frère, et ceux de nos enfants. Il me disait : " J'ai été amené captif du fond des Gaules, pour être livré aux bêtes et au peuple romain ... Je suis mort pour le Christ ! que le Christ soit béni ! qu'il règne à jamais!...O Christ, je suis mort pour toi. O Christ ! que ta foi ne s'éteigne pas dans la race de tes martyrs. " Et ce corps ou cette forme, comme un reflet de lumière qui se déplace, monta vers la loge de César et disparut. Il ne resta que la touffe d'herbe, au milieu de laquelle brillait cette chose qui semblait une goutte de sang. Je m'approchai pour baiser la place où était tombé le martyr amené des Gaules, aux pieds de César. Ce que j'avais vu comme une goutte de sang était une fleur de l'herbe ; je l'emportai sur mon cœur ... " Et ce qu'il emporte sur son cœur, c'est toute l'histoire, toute l'épopée de l'Eglise, ce qui est son amour, sa croyance, son enthousiasme, son soutien, sa raison d'être et de combattre.

Et, avec tout cela, il emporte encore un immense et noble orgueil. Il se retourne vers les modernes et il leur crie : " Dieu a fait le monde pour nous et nous avons tout le meilleur de la vie... Nous méprisons vos rires, vos ivresses, vos couronnes. Nous avons horreur de cette fange et de ce néant. A nous les immolations radieuses, les fécondes douleurs, les conquêtes éternelles ! . . Vous ne pouvez étouffer la nature jusqu'à ne plus sentir le poids du doute et l'angoisse de l'erreur. Vous soupirez du désir d'être chrétiens, vous haïssez la joie de ne l'être pas, vous vous forgez des dieux, vous vous prétendez athées....Poids du doute, angoisse de l'erreur. Nous, nous possédons le vrai, nous avons l'assurance d'être avec Dieu. " Enfin en voilà un ! comme dit le duc de Reischtadt, quand il retrouve un soldat de son père. Voilà un catholique. Il ne doute pas, il n'incline devant le siècle ni son drapeau, ni son front. Il ne s'incline que devant Dieu et devant le Pape. Car ce n'est pas lui qui a inventé ce qu'on appelait naguère " l'obéissance debout. " A ce jeune " catholique " qui veut bien obéir, mais sans se courber, il répondrait : " Je me mets à genoux, précisément parce que je me trouve trop près de la terre. L'homme n'est grand qu'à genoux ... Quant à ceux qui ne s'abaissent point devant Dieu, je connais ces êtres fiers. Agenouillés ou non, je les vois partout plus que courbés devant quelqu'un ou quelque chose ; il y en a devant l'Institut, il y en a devant les journaux, il y en a qui se tiennent ainsi devant eux-mêmes ! "

Ayant offert à l'Eglise son cœur, et un cœur de cette trempe, L. Veuillot lui offrait en même temps son bras. Il lui offrait sa plume, et avec cette plume, l'esprit, la verve, l'énergie, l'ironie, la poésie, le plus merveilleux talent et même un des génies les plus complets de la langue française. Il écrivait à son frère au mois de mai 1841 : " Pour moi, je suis bien décidé à lui donner ma vie (à l'Eglise) : les meilleurs fruits de mon intelligence, le but le plus constant de mes travaux et de mes efforts : tout pour elle ! " C'était l'offrande intégrale, l'oblation sans limites ni réserve de tout ce qu'il était à tout ce qu'il aimait. Il tint parole, il fut fidèle à son vœu.

Il disait une fois, voulant caractériser son rôle dans la presse catholique : " Je suis un sacristain. " Et, comme il y a des catholiques de diverses espèces, il y a des sacristains de diverses nuances. J'en connais qui sont aimables, amènes, toujours gracieux comme un cœur et qui font dans l'Eglise plus de politesses que de police A la sacristie, ils sont accessibles au pourboire et dans la grande nef ils s'en laissent imposer par la morgue hautaine ou le sourire distingué. Et il y en a d'autres au contraire qui sont austères, farouches ; leur petit bâton d'ébène au bout d'argent prend entre leurs mains l'aspect d'une férule, presque d'un gourdin. Et ils vous font des yeux à rendre jaloux les agents de police en un soir d'émeute. Un de mes amis m'écrivait au lendemain d'un inventaire : "Toute la paroisse était à l'église,....excepté le sacristain ! " Il y a des sacristains qui défendent mal le sanctuaire et d'autres qui se feraient hacher sur le seuil. L. Veuillot fut un " sacristain " de la seconde, de la bonne manière. " J'ai un gourdin et je m'en sers ! " disait-il, en montrant sa plume. Et il aurait pu montrer aussi la trace des coups sur les épaules des intrus. Il frappait à droite, il frappait à gauche ; peu lui importait le costume, la robe, le sourire ou la morgue, il faisait sa consigne avec une admirable conscience de sacristain. Il sentait que l'heure était grave ; des hommes montaient en chaire qui y atténuaient étrangement la vérité, des " fidèles " donnaient de leur chaire des conseils d'abdication et même de trahison, et, sous le portail, il y avait la cohue grossière des imbéciles, des démolisseurs, des esprits forts et des sans esprit, avec leur rire lourd, leur insulte brutale, leur ignorance à faire peur. Et il n'eut peur de rien. Il fouilla, il cingla ; il dit aux indiscrets : " Taisez-vous ! ", aux intrus : " Circulez ! ", à tous : " Respect à Dieu ! respect à l'Eglise ! respect à la vérité ! " Il souffrit : on lui brisa quelquefois son " gourdin " entre les mains, on lui infligea le prétoire, l'amende, on le menaça de la prison. Il n'eut jamais une minute d'effroi, et quand on essayait de l'intimider en faisant sonner des chaînes à ses oreilles, il s'écriait : " La prison ! mais elle fut notre berceau ! nous avons nos racines dans les Catacombes. Mettre un chrétien en prison, c'est le retremper dans l'air natal. "

Tel il fut jusqu'à la fin. Pas une défaillance. Pas une compromission. L. Veuillot, c'est le catholique tout pur, tout simple, volontairement isolé et dépouillé de toutes ces épithètes qui retranchent plutôt qu'elles n'ajoutent ou précisent. Ce sera la seule conclusion de ce chapitre, et je ne puis mieux la commenter qu'en citant quelques strophes du testament sublime dans lequel il a mis toute sa foi, toutes ses espérances, toute son âme :

Placez à mes côtés ma plume,
Sur mon front le Christ, mon orgueil ;
Sous mes pieds, mettez ce volume
Et clouez en paix mon cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix ;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

Dites entre vous : " Il sommeille,
Son dur labeur est achevé ".
Ou plutôt dites : " Il s'éveille,
Il voit ce qu'il a tant rêvé ".

Ne défendez pas ma mémoire,
Si la haine sur moi s'abat :
Je suis content, j'ai ma victoire,
J'ai combattu le bon combat.

Ceux qui font de viles morsures
A mon nom sont ils attachés,
Laissez-les faire : ces blessures
Peut-être couvrent mes péchés.

Dans ma lutte laborieuse
La foi soutint mon cœur charmé :
Ce fut donc une vie heureuse,
Puisqu'enfin j'ai toujours aimé.

Je fus pécheur, et, sur ma route,
Hélas ! j'ai chancelé souvent ;
Mais, grâce à Dieu, vainqueur du doute,
Je suis mort ferme et pénitent.

J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi ;
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

III. — L'esprit de Louis Veuillot

Il disait une fois à sa petite Lulu : " N'oublie jamais qu'un chrétien doit être humble, mais magnifique ". Et il se moquait de ce " ladre " et " imbécile " de Caïn qui, pouvait offrir un chevreau de son bercail, se contenta d'apporter " une pâquerette cueillie sur la limite de son champ ". Caïn n'était pas un chrétien puisqu'il était avare. L. Veuillot fut un chrétien prodigue.

Il prodigua tout ce qu'il avait, sa santé, ses forces, son temps, sa fortune même, au service de la cause qu'il avait embrassée. Il ne lésina sur rien. " Je fais ce que je dois, — disait-il à propos d'une corbeille de fruits adressée au couvent de la Visitation et dont la richesse scandalisait presque les saintes recluses. — Je fais ce que je dois ; en cela je ne suis qu'un économe fidèle ; Dieu me punirait si j'étais un économe avare ". Il aurait pu s'enorgueillir aussi de l'autre corbeille qu'il déposa sur l'autel et qui contenait simplement... l'esprit de L. Veuillot.

C'est le moment de l'examiner, d'en faire le détail et le total. Il n'en tira point vanité. Il faut voir comme il s'amuse, dans les lettres à sa sœur, de l'enthousiasme des bons curés de campagne qui le couvrent de fleurs dans les banquets de presbytère et qui saluent en lui un Père de l'Eglise. Il quitte la table, rouge un peu de la vieille bouteille qu'on a débouchée en son honneur, mais rougissant aussi des louanges dont on l'a accablé. Il n'y a rien chez L. Veuillot qui sente le faquin ou le gendelettre ; il est humble comme un saint. Mais nous ne sommes pas tenus sur lui à la même discrétion que lui. Et si une fierté nous prend à considérer le chevalier que Dieu s'était choisi pour la gloire et la défense de son Eglise, rien ne nous empêche de la savourer et de l'expliquer. C'est de quoi sera fait ce chapitre.

I

Il était né écrivain. Et la preuve est que, sans études préalables, sans formation, il est écrivain dès qu'il tient une plume. On s'en apercoit autour de lui ; aussitôt qu'on a lu une page de ce jeune journaliste, on a l'impression nette qu'il est quelqu'un et qu'il deviendra quelque chose. En 1837, Michelet — qui n'était pas encore le derviche hurleur de la Révolution — le rencontre aux bureaux de la *Paix*. Il a été frappé de quelques lignes signées de ce nom encore inconnu. Il l'aborde ; il lui dit : " Vous devez être bourguignon ? " — " Oui, bourguignon par mon père — répond L. Veuillot — mais gâtinais ou beauceron par ma mère ". Et Michelet de prendre le ton et l'attitude des prophètes et de vaticiner ainsi : " C'est bien cela : bourguignon et beauceron, la vigne et le blé, le vin et le pain, les deux nobles produits de la noble France, les deux

grands fortifiants de l'homme. Votre style me l'avait dit. Vous ferez des œuvres puissantes ". L'horocope n'est ridicule que dans les termes ; Michelet déchiffre ce jeune homme, comme il déchiffre un diplôme d'archives. Il voit clair, il devine à travers les premières lignes du débutant une force qui naît et un esprit qui s'affirme.

A 25 ans, L. Veuillot a tout son esprit ; sa plume est taillée et il n'en changera plus. Il est presque impossible de suivre chez lui ces évolutions et ces progrès que l'on constate chez tous les écrivains ; il est lui-même à son entrée dans la presse et les lettres. Entre son article ou sa correspondance de 1838 et les articles ou la correspondance de 1875, il n'y a de différence appréciable que dans la verve et le flot. Il est plus abondant, plus impétueux au début ; il est plus calme, plus laborieux vers la fin. Voici une lettre écrite de Naples, au mois de novembre 1838. L. Veuillot raconte ses impressions de voyage. Il philosophe sur la vie : " Rêve et réalité ! deux ennemis mortels et dont la mésintelligence nous tue ; chèvre et chou dont nous avons également besoin et que nous ne pouvons conserver. La réalité avale toujours le rêve, la chèvre dévore toujours le chou : de telle sorte qu'il faut exiler la chèvre dons les pays lointains et abandonner dans l'Eden des premières illusions ce bien-aimé chou qu'on souhaite et qu'on n'ose revoir. " Après cela, il s'amuse du mal de mer : " Léonce, qui est un vieux marin, vous dira comment le novice voyageur emploie son temps sur les paquebots :

Aux petits des poissons il donne la pâture.

Je ne me suis point soustrait à cette loi commune. Permettez-moi de ne point m'appesantir sur ce souvenir. J'ajoute seulement, pour votre instruction particulière, que le mal de mer oblige à des exercices de gosier qui doivent beaucoup faciliter la prononciation anglaise. Voyez-vous, l'italien se chante, le français se parle, l'allemand se crache, l'anglais se vomit. C'est, jusqu'ici, la principale observ[illegible] que j'aie faite dans mon voyage [illegible] puis, ce sont de magnifiques descriptions de Rome ; il est grave, il est poète. Mais tout d'un coup sa verve se débride. Il a vu le Vésuve et il a été déçu. Ce fameux Vésuve n'est qu' " un méchant vieux mamelon pelé, échancré au sommet, comme un bénédictin portant un surtout de neige sur sa robe noire ". Le Vésuve ne lui a fait l'honneur que d'un " mince toupet rougeâtre " sur son cratère, et Veuillot n'en a pas pour son argent : " Franchement, ce n'est pas ainsi qu'on se conduit avec les étrangers. Le Vésuve, voyez-vous, est vieux, éreinté ; il n'en peut plus ; il vit sur sa réputation. Les Napolitains font tout pour la lui conserver, cette cette réputation, qui leur vaut tant de visiteurs, tant de consommateurs, tant de tributaires de tous les pays Ils sont les dévoués claqueurs de leur volcan, ils applaudissent frénétiquement ses plus piteuses pétarades, ils feignent d'avoir peur toutes les fois qu'il éternue... S'ils entendent le moindre bruit souterrain, s'ils éprouvent la moindre secousse de tremblement de terre, si seulement le Vésuve couvre de laves et de roches brûlantes une ou deux lieues de son diamètre, ils commencent à déménager. A les entendre, le voyageur arrive toujours le lendemain, ou repart toujours la veille d'un désastre. Pure blague ! Le Vésuve grogne tout au plus ; mais jamais, malgré l'*horizon couvert de nuages*, le *Constitutionnel* n'a dormi plus tranquille sous son bonnet de coton. L'étranger, quelle que soit sa stupidité, commence à s'en douter : aussi l'on assure que le gouvernement napolitain va désormais entretenir sur le bord du cratère un lazarroni qui, armé d'un briquet phosphorique, sera chargé de produire tous les quarts d'heure une petite éruption factice, pour sauver l'honneur du volcan et faire pâmer les Anglais. " C'est une page de jeunesse et vous pouvez la dater de tous les temps de la vie de L. Veuillot. Sa fantaisie est déjà là tout entière, sa gaîté nuancée de mélancolie intermittente, ses ironies mordantes et gouailleuses. Il ne traitera pas autrement plus tard, ni dans un autre style, ces volcans fumeux, plus grognons que grondeurs, les Hugo, les About, les Sarcey, les Schérer, et *tutti quanti*.

Il a travaillé pourtant. Où ? Quand ? Je ne sais trop. Je vois seulement qu'il a beausoup lu, beaucoup étudié, et que, presque sans guide, avec le seul instinct de ses goûts innés, il est allé aux vrais maîtres, à ceux qui ne passent point. On sait déjà qu'il faillit se laisser prendre à la fantasmagorie des romantiques. Mais ce ne fut qu'un éblouissement éphémère. Il a vite fait de se reconquérir, de se reprendre contre l'emprise du faux. Sa répulsion sera tellement vive qu'elle frisera l'injustice. Il a été presque cruel pour Chateaubriand : " Ce n'est,—dit-il,—ni le chrétien, ni le gentilhomme, ni l'écrivain tels que je les aime ; c'est presque l'homme de lettres tel que je le hais... J'ai vu à Saint-Malo le tombeau de Chateaubriand, sur un rocher qui apparaît de loin. L'emphase de ce tombeau peint l'homme et ses écrits et leur commune destinée. Chateaubriand a exploité sa mort comme un talent ; il a pris dans son tombeau une dernière pose, il a fait de ce tombeau une dernière phrase : une phrase qui se pût entendre au milieu du bruit de la mer, une pose qui se pût voir encore dans la brume et dans la postérité. Mais ce calcul sera trompé. N'ayant toute sa vie songé qu'à lui-même et rien fait que pour lui-même, Chateaubriand a péri tout entier. Sa gloire, placée en viager, est venue s'éteindre dans cette mer dont il a voulu suborner le murmure pour le transformer en applaudissement éternel ". Il y a du vrai là-dedans, et pas si peu ; mais, l'humanité ayant pour toujours le goût de la pose et de la phrase, je crains bien que Chateaubriand ne dure un peu plus longtemps que n'a prévu L. Veuillot.

Il se détourne donc des modernes, de ceux qui ont " méprisé le vrai ", comme il dit, de ceux qui ont " imprimé des fables malsaines sur des papiers qui tombent en poussière ". Il se rattache à tous ceux qui représentent la vieille tradition française. Le nom de Rabelais ne l'effraie pas sur la chaine. Il avoue qu'il l'a lu avec plaisir : " J'étais surtout content de lui quand je n'étais pas content de moi ". On voit bien que Veuillot a fréquenté le grand rieur du XVIe siècle. Dans sa correspondance surtout, il s'abandonne à la fantaisie copieuse, exhilirante. Lorsque Veuillot est en gaîté et dans l'intimité, il est impayable. Telle lettre écrite de Plombières ou de Royat, où il raconte les douches qu'on lui administre, et la pose qu'il doit prendre, et les effets de l'averse, et l'aspect de son dos après la caresse de l'eau, est d'un comique délirant. Je n'ose pas citer. Je choisirai tout à l'heure une gamme moins haute, moins sonore.

(*A suivre.*)

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit $1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Voulez-vous devenir un apôtre des Caisse Populaires, lisez et faites lire le *Catéchisme* de J.P. Lefranc. 10 sous en librairie : 12 sous par la malle.

LES CAMMORISTES

Enfin ce procès, qu'on aurait pu croire interminable, vient de se terminer à Viterbe (Italie) le 8 juillet dernier. Il a duré près de deux ans !

L'accusation était celle d'un double assassinat, prémédité, commis à Naples. Huit des accusés, dont un prêtre apostat et un docteur, ont été condamnés à 30 ans de prison, la peine de mort est abolie depuis longtemps en Italie, grâce à une agitation secrète des Loges, qui prirent pour ainsi dire leurs précautions, pour garantir la vie sauve à ceux de leurs FF.·. assassins, au service du socialisme et de l'anarchie.

Les autres sont condamnés à des peines moindres.

Loreque le Cammoriste Docteur di Mazinas, enfermé avec les autres dans une cage de fer, entendit la sentence portant 30 ans de prison, il tenta de se suicider avec un morceau de verre. Les autres condamnés poussèrent des cris de bêtes féroces. Un seul s'agenouilla en pleurant et pria. C'était le prêtre apostat Vittazi. Le chef des Cammoristes poursuivis, et du nombre des coudamnés à 30 ans de prison, est Enrico Alfano.

***

J'ai signalé dans le temps cette cause célèbre en retraçant l'historique des origines de la *Camorra*, société secrète dont le but était, paraît-il, politique. Comme toutes les sociétés secrètes, en général, comme celle des *Carbonari*, originairement politique, catholique et royaliste, la *Camorra* politique dégénéra rapidement en secte criminelle. C'est fatal Le mystère, le secret, les serments, les rituels occultes, etc, tout cela finit *toujours* par servir de masque à des conspirations coupables. C'est la raison pour laquelle l'Eglise catholique--seule entre toutes les *Eglises*, y compris les prétendues *Eglises* protestantes—a toujours, partout, condamné les sociétés secrètes, en principe, en règle générale.

***

Un organe maçonnique de Paris, l'*Acacia*, prit la *Vérité* à partie, à propos de la *Commora*, parce que la *Vérité* avait fait ressortir les dangers certains des sociétés secrètes, quelqu'inoffensives qu'elles pussent paraître à l'origine, et surtout parce que la *Vérité* avait osé affirmer que les *sociétés secrètes*, en règle générale, finissent, tôt ou tard, par s'allier à la Maçonnerie internationale, comme les *Carbonari* (grâce à l'influence anglaise) et fournissent souvent à la secte anti-chrétienne, révolutionnaire par excellence, les *apaches* nécessaires, pour l'exécution des crimes, des attentats décrétés en hautes loges judaïques.

***

Tout le monde sait, en Italie, du moins, que les Cammoristes, comme les *Carbonari*, utilisés spécialement par J. Mazzini, le *Vieux de la Montagne* au XIXe siècle, ont fourni et fourniront encore, à prix d'argent, s'ils ne sont pas radicalement détruits, des exécuteurs audacieux, des complices à la haute Maçonnerie, *illuminée* anarchiquement, sataniquement, criminellement, kabbalistement, depuis Weishaupt.

***

C'est là ce qui enragea, quelque peu, les FF.·. de l'*Acacia* (" Pas mauvais " en grec !)

Il n'a pas été question de cas de complicité maçonnique, dans le procès de Viterbe, peut-être parce que le gouvernement de l'*Italie-Une*, n'ose pas toucher à la Maçonnerie, maîtresse du pouvoir là-bas, depuis 1870. Et elle ne doit son pouvoir secret qu'à une série épouvantable de crimes, auprès desquels ceux des *apaches* ordinaires de la Cammora seraient des peccadilles.

LUMEN.

Les Revues

Le *Naturaliste Canadien*, sommaire de juin 1912 : A propos de la " fête des arbres " (Un jardinier) ; Le Conseil de Biologie du Canada ; Les animaux saboteurs, (M. Boucheny de Grandval) ; Radoux le " sourcier " (Feuilleton) ; Publications reçues.

—o—

La *Critique du Libéralisme*, sommaire du 1er juillet 1912 : Emm. Barbier, Immanence : méthode ou doctrine ? ; C. Lecigne, Le Centenaire de Louis Veuillot ; L'organisation professionnelle et les catholiques allemands ; Une fête officielle de Jeanne d'Arc ; En zigzag ; Les correspondants romains ; " Forces d'avenir " et... faiblesse présente ; Pour l'*Univers*.

—o—

La *Revue Franco-Américaine*, sommaire de juillet 1912 : Louis Maigue, Au Square, en été (poésie) ; P.-E. Lamarche, Le droit civil français sous la domination anglaise (suite et fin) ; Ths Le Bergeron, Questions sociales ; M. de Grand'Maison, Cures végétales, le Citron ; Errol Bouchette, L'industrie nationale ; XXX, La Cuisine de la " Revue " ; Charles Dupil, Une page d'histoire ; J. E. Laforce, Economie politique, un coin du voile ; XXX, Boîte aux lettres ; Vte F. de Fronsac (VIII), La Nation Franco Normande au Canada ; Jacques d'Auglejan, Le " Home Rule " ; Sir Georges-Etienne Cartier, Eloge funèbre de Ludger Duvernay ; Roman

—o—

Revue Canadienne, sommaire de juillet 1912 : Frédéric Mistral, Henri d'Arles ; Une Résurrection catholique en Allemagne, E. Gouin, p. s. s. ; Mouvement des idées, Emile Chartier ; A travers les faits et les œuvres, Thomas Chapais ; Chronique des Revues, Elie-J. Auclair ; Notes bibliographiques.

—o—

Etudes, sommaire du 5 juillet 1912 : Rousseau et le parlementarisme, Xavier Moisant ; L'Eglise et le pouvoir absolu, Gustave Neyron ; Le romantisme en Espagne, Armand de Vassal ; Honoré Tournely, Jean Bainvel ; A propos du pasteur d'Hermas, Adhémar d'Ales ; Chronique du mouvement religieux, Charles Parra ; Le monument Falloux, Joseph Boubée ; Revue des livres.

—o—

La Revue Critique des Idées et des Livres, sommaire de juillet 1912 : Agadir, François Renié; Le renouveau français, Henri Clouard ; Les élections belges, Camille Laugier ; Souvenirs de Venise, Jean Longnon ; Notes politiques ; Chroniques ; Faits et documents ; Notes d'Art ; Chronique de Toulouse ; Revue des Revues ; Les livres ; La place de Grève.

Jean-Jacques Rousseau

Jugé par Louis Veuillot

Dans un galetas, au fond d'une rue bourbeuse de Paris, vivait ignoblement un déclamateur malade d'orgueil, doublement étranger à la France par son origine et par sa religion. La rudesse affectée de ses mœurs ne l'avait pas empêché de chercher à gagner quelques louis en travaillant aux plaisirs du roi, et de piquer l'assiette chez certains grands de bas étages, Mécènes secondaires des libres penseurs du temps. Sa vanité, toujours hérissée et souffrante, l'ayant bientôt chassé de ces tables où la lourdeur de son esprit l'exposait sans défense aux piqûres de la conversation, il affectait de ne vouloir vivre que du travail de ses mains ; mais il acceptait des aumônes qui le mettaient en état de goûter le plaisir auquel peut-être il s'est montré le plus sensible, celui d'être ingrat. Il avait pour compagnie ordinaire, une concubine idiote, et la digne mère de cette créature, femme à toutes mains, qui portait sous le manteau tout ce qui naissait du personnage, les manuscrits aux imprimeries clandestines, les enfants à la Charité. Il était le seul homme à qui la folie de ce siècle permettait de parler de vertu. Son taudis, à la porte duquel se morfondaient l'imbécile curiosité des grands et l'enthousiasme de quelques misérables femmes, moitié duchesses et moitié courtisanes, était fréquenté d'un petit nombre de pamphlétaires encore obscurs, fabricants aussi de livres prohibés, et qui prétendaient, comme le maître du lieu, ramener l'honneur et la probité sur la terre. Ils le trouvaient fou et se moquaient de lui ; lui les jugeait traîtres, menteurs, débauchés et lâches, et les haïssait.

Un jour, de longues rêveries de sa haine, de sa jalousie et de son orgueil, amalgamées par le sophisme dans les ténèbres de son esprit, se forma un livre arrogant, passionné, absurde, qu'on se passe bientôt de main en main. Tout ce qui savait lire le lut et l'admira C'était l'Evangile de la destruction, qui allait remplacer en Europe l'Evangile de Dieu, déchiré par Voltaire et renié par la France.

L'écrivain se nommait Rousseau ; le livre était intitulé : le *Contrat social*. Il parut en 1752 et valut à l'auteur la protection ou pour mieux dire la complicité de Malesherbes. Quarante ans après, ce même livre était le manuel de Robespierre ; et les assemblées révolutionnaires, ce livre à la main, sapaient, renversaient, détruisaient si bien dans la vieille France, que, depuis lors, la société n'y a plus d'abri, plus de boussole et qu'elle ignore même s'il lui reste un avenir.

Les Causeries du Dimanche

Nous venons de recevoir la collection complète des *Causeries du Dimanche* publiées par la Bonne Presse.

Ces causeries forment onze volumes de 250 pages chacun magnifiquement illustrés.

On trouve là un exposé populaire des vérités de la religion.

Chaque volume se vend 25 cts en magasin, 35 franco.

La collection, onze volumes, $2.70 frais de port en plus.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année, un nouvel abonnement à $1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

Guide des Serviteurs de Marie

L'auteur du *Guide des Serviteurs de Marie* a reçu au sujet de cette publication les félicitations des évêques qui expriment le désir de voir ce livre avoir sa place dans toutes les familles de leurs diocèses, afin d'y perpétuer la dévotion à la Sainte Vierge, une dévotion solide et éclairée, et d'avoir à leur disposition les meilleurs moyens de la bien pratiquer et d'obtenir les précieux avantages qui y sont attachés.

Se rappeler les adresses et les prix.

Adresses : M. l'abbé N. Cinq Mars, 2 rue Richelieu, Québec ; *Propagande des Bons Livres*, bureau de la *Vérité*, Montcalm-Ville, Québec ; M. le directeur du Foyer, l'*Action Sociale* rue Ste Anne, Québec.

Les librairies catholiques.

Prix : 30 cts l'exemplaire ; 37 cts par la malle ; 25 cts l'unité à la douzaine en s'adressant à l'auteur comme ci-dessus, 2 rue Richelieu, Québec.

Pour les économistes

Tous ceux qui s'intéressent aux questions et aux œuvres économiques doivent lire le *Petit catéchisme* de Lefranc sur les *Caisses Populaires*.

Ce petit traité, très méthodique, très clair et très pratique est destiné à obtenir un grand succès. C'est un ouvrage unique, indispensable à l'heure présente.

C'est aussi le premier ouvrage canadien d'économie pratique.

Nul doute qu'il va grandement contribuer à la diffusion des Caisses populaires.

On peut se procurer cet ouvrage à nos bureaux. 10 sous ; 12 sous par la poste.

NOTRE DÛ

Nous envoyons actuellement des comptes à nos abonnés retardataires. Nous espérons que tous s'empresseront de nous faire parvenir notre dû.

La *Vérité* n'a, comme moyen d'existence, que le seul revenu des abonnements. Si tous ceux qui ont souscrit à notre journal payaient régulièrement, nous pourrions faire face assez facilement à toutes nos dépenses. Malheureusement il nous est toujours dû une somme fort importante. Nous sommes bien déterminés cette année de faire la perception de tous les arrérages.

Que tous nos abonnés jettent donc un petit coup d'œil sur l'inscription au bas de leur adresse, et s'ils nous doivent, nous les prions de ne pas nous obliger à leur envoyer une note.

Nous tenons aussi à rappeler que l'abonnement est payable d'avance.

On comprendra facilement que ce n'est pas juste de nous laisser supporter, seul, un an d'avance, tous les frais de publication de notre journal

Carte postale d'actualité

Nous venons de recevoir une carte postale souvenir du 1er Congrès de la langue française en Amérique. Elle est d'un travail très artistique, d'une conception franchement patriotique.

On peut se procurer dès maintenant cette carte souvenir en s'adressant à la *Propagande des Bons Livres*.

La douzaine 25 cts à la librairie ; 27 cts franco. Le cent $1.75 à la librairie ; $1.85 franco.

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

—— (: o :) ——

(*Œuvre de Saint Raphaël Archange.*)

Bureaux de la " Vérité "

DIEU ET MOI.

Méditations familières, pratiques et intéressantes.

L'unité 15 cts ; $1.50 la doz. franco.

TRESOR DU JEUNE HOMME, par R. P. Bischoff, C. SS. R.

L'unité 6 cts ; 55 cts doz. franco.

DIAMANT DE LA JEUNE FILLE, par R. P. Bischoff, C. SS. R.

L'unité 6 cts ; 55 cts la doz. franco.

PENSÉES DE BLAISE PASCAL.

Dans leur texte authentique et selon l'ordre voulu par l'auteur.

Par M. le chanoine Jules Didiot.

L'unité 50 cts ; 70 cts franco.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA PRÉDICATION DE BOSSUET, d'après les manuscrits autographes et des documents inédits, par l'abbé J. Labarq.

50 cts ; 70 cts franco.

LETTRES CHOISIES de Madame de Sévigné.

L'unité 50 c. 65 c. franco.

EN GARDE !

Termes anglais et anglicismes par l'abbé Blanchard.

L'unité 15 cts ; 17 cts franco.

Ouvrages du P. Berthier, M. S.

La Clé du Ciel

L'Art d'être Heureux.

Le Jeune Homme comme il faut. Nouvelle édition revue et augmentée.

L'Homme tel qu'il doit être.

Le Livre de Tous. Edition Nouvelle illustrée.

La Mère. Selon le cœur de Dieu ou devoir de la Mère chrétienne envers ses enfants.

La Jeune Fille et la Vierge chrétienne à l'école des Saints.

Le Culte de l'Imitation de la Sainte Famille à l'usage des prêtres, des religieux des deux sexes et des fidèles.

Heureux les Cœurs Purs ou la Charité Parfaite, à l'usage des Prêtres, des Religieux des deux sexes et des fidèles.

En librairie 25 cts ; 30 cts franco.

Les Noms de Saints ou les Noms de Baptême et la Dévotion aux Saints, par le P. Alfred Deschamps, S. J. 20 cts ; 25 cts franco.

La Famille selon les Livres Saints. Le Mariage, Les Devoirs des époux, L'Education. Par le R. P. Paul Clair. 15 cts ; 18 cts franco.

Devoirs des Parents envers leurs Enfants par Mgr Rosset. 15 c. ; 18c. fr.

Petit Catéchisme du Mariage avec le Mémorial de famille, par J. Hoppenot. 15 cts ; 18 cts franco.

LE MOIS DU PRÉCIEUX SANG DE N. S. JÉSUS-CHRIST, par Mgr Jos. La Rocque.

20 cts ; 22 cts franco.

DIEU ME SUFFIT !

Aux amis du Cœur Eucharistique de Jésus. Par le P. Arsène Krebs.

L'unité 15 cts ; 17 cts franco.

Au large de l'Ecueil. Roman Canadien, par Hector Bernier.

75 cts ; 85 cts franco.

LE DOCTEUR HUBERT LA RUE ET L'IDEE CANADIENNE-FRANÇAISE.

L'unité 50 cts ; 60 cts franco.

Apostolat en Afrique.

En vente au profit des œuvres des Sœurs Blanches d'Afrique. 20 cts en librairie, 25 cts franco.

Le Catechisme des Caisses Populaires par J. P. Lefranc.

10 cts en librairie ; 12 cts franco.

Le Catholique d'Action par le R. P. Palau, S. J.

En librairie 15 cts ; franco 20 cts.

La Première Canadienne au Nord-Ouest, par l'abbé G. Dugas.

Une belle et intéressante page d'histoire canadienne et qui vaut n'importe quel roman.

En librairie 5 cts ; franco 7 cts.

La lutte antialcoolique. Simples articles par le R. P. Doyon, O. P.

Cartonné 20 cts en librairie 25 cts franco.

Toile 25 cts en librairie 30 cts franco.

Trois Chemins du Ciel. La méditation et l'oraison mentale, la lecture spirituelle, la visite au Saint Sacrement, d'après Saint Pierre Fourrier de Mattaincourt. 20 cts franco.

" Le Franc-Maçon " Voilà l'ennemi ! par Mgr Delamaire.

En librairie 5 cts ; 6 cts franco.

" L'Inquisition ". — Les Temps, Les Causes, Les Faits.
Par Mce Landrieux.

En librairie 12 cts ; 15 cts franco.

Un Gentilhomme Apothicaire, par Ernest Jac. Préface de René Bazin, de l'Académie Française. 25 cts fr.

La Vie de Sainte Anne pour servir de Mois de juillet aux âmes pieuses, par le R. Père Paul Wittebelle, C. SS. R. 25 cts franco.

La Propagande des Bons Livres

Bureaux de la " Vérité "

près Québec